



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 93960

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le déclassement économique et social massif que connaissent les jeunes et dont le constat est partagé par la plupart des acteurs de l'emploi, de la protection sociale et de la solidarité. Ainsi, le taux de pauvreté, chez les moins de 25 ans, atteint désormais 20 % contre 11 % pour l'ensemble de la population. Des écarts similaires sont remarquables en ce qui concerne le taux de chômage, qui est de 23,3 % pour les moins de 25 ans contre 9,3 % pour l'ensemble de la population. Ces différences extrêmement marquées concernant des indicateurs clefs de l'intégration économiques et sociales vont en s'accroissant depuis le milieu des années 1970. Ainsi, l'écart de revenu entre les salariés de 30 ans et de 50 ans était de 15 % en 1975, il est de 40 % aujourd'hui et l'on constate de la même manière une très forte accentuation de l'écart des taux de chômage entre les moins de 25 ans et le reste de la population dans la seconde partie des années 1970 qui ne s'est pas comblé depuis. Cette dynamique de déclassement, voire de marginalisation, résulte en partie de politiques, à l'égard de la jeunesse, qui se situent très largement en dessous des standards de nombre de grands pays industriels, en termes d'éducation, d'intégration durable dans le monde du travail et d'aide sociale. Il lui demande donc de bien vouloir lui détailler les mesures qu'il compte prendre afin de combler ces écarts et de permettre à notre jeunesse de se sentir mieux intégrée dans notre société.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93960

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12648

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)